

## Sur des lettres de Poivre au Sr Julienne

Le 20 décembre 1769 - Desroches au Ministre

---

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/4/24, f°247.

Yves Mathurin Julienne administre le petit établissement installé à l'île Rodrigues, une dépendance de la colonie française des Mascareignes. Cette lettre sera suivie d'une autre le 10 juin 1770, à laquelle Desroches joindra copie des lettres de Poivre à Julienne. (Transcription sur la base documentaire)

---

A l'Isle de France, le 20 décembre 1769

Le Sr Julienne.

N°54.

Monseigneur,

Je reçois aujourd'hui même par l'arrivée du *St Charles* la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1<sup>er</sup> avril de cette année, concernant deux lettres de M. Poivre au Sr Julienne dont le style vous a paru si indécent, les expressions si peu mesurées et si répréhensibles à tous égards, que vous n'avez pu vous persuader qu'elles soient effectivement de M. Poivre.

A ces traits-là, Monseigneur, je ne reconnais pas plus que vous M. Poivre, mais conformément à vos ordres, je vais me faire rendre compte de tout ce qui s'est passé à Rodrigues entre les Sr Julienne et Rivalz. J'aurai l'honneur de vous en informer, et dès que j'aurai recouvré les lettres originales de M. Poivre, je vous les enverrai.

Je remplirai lentement ce dernier article parce que j'ai renvoyé le Sr Julienne à l'île Rodrigues, au gré de ses instantes sollicitations et, je peux dire, sur les plus fortes représentations de M. Poivre en sa faveur qui m'a assuré qu'il était seul capable de conduire cet établissement ; d'un autre côté, cet ordonnateur a voulu me prouver qu'il sera en toute occasion prêt à faire du bien à tous ceux que l'on regarde comme ses plus cruels ennemis, et contre lesquels il ne conserve aucun ressentiment.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

\* \* \*